

ASSAINISSEMENT

Le réseau d'assainissement qui dessert 232 habitations de la commune sur 325, soit 71 %, a fait l'objet en 2014 de deux opérations marquantes.

1 – LE LAGUNAGE

Le lagunage reçoit les effluents en provenance des habitations desservies et du camping de l'Etang des Bois.

Il est composé de trois bassins de, respectivement, 3 000, 2 600 et 2 100 m². Depuis la mise en service en janvier 1990 les bassins n'avaient jamais été curés.

Une opération de curage était devenue indispensable afin d'évacuer les boues accumulées dans ces bassins ainsi qu'une barrière de roseaux qui avaient colonisé le premier bassin.



La commune a fait appel à la société ECMO pour l'assister dans l'exécution des différentes démarches : définition des étapes de réalisation, contrôle du respect des réglementations, élaboration du plan d'épandage, consultation des entreprises, suivi des travaux.

La société GEOMEXPERT a été retenue pour réaliser l'étude bathymétrique qui détermine l'épaisseur et la nature des boues dans chaque bassin. Des mesures sont réalisées tous les cinq mètres afin d'obtenir un quadrillage représentatif dans chacun des trois bassins, des prélèvements sont également effectués pour analyses. Une cartographie est établie et fait apparaître les points de mesure, les hauteurs d'eau, les épaisseurs des dépôts de boues et leur volume à évacuer.



La société ANTEA est chargée de la valorisation agricole et de la préparation du dossier « Loi sur l'eau »*. Plusieurs agriculteurs sont contactés pour savoir s'ils sont intéressés par l'épandage

des boues sur leurs terres. Des analyses de ces terres agricoles sont également réalisées afin de déterminer leur aptitude à recevoir les boues du lagunage et les quantités à épandre en fonction des surfaces et des types de cultures pratiquées.

La société EXEAU TP a été retenue pour l'exécution des opérations de curage du lagunage et l'épandage des boues. Le curage est réalisé, selon les endroits et la constitution des boues, soit au moyen de pelles mécaniques, soit par aspiration.

Les berges des trois bassins sont reprofilées et le site est remis en état après le passage des engins, d'autant que les conditions météorologiques n'ont pas été les plus favorables.

Les travaux se sont terminés, comme il était prévu, fin octobre.

La commune tient à remercier l'entreprise GREUIN, propriétaire des terrains situés entre la route D488 et le lagunage, d'avoir permis un accès direct et solide aux bassins.

** Le dossier de déclaration « loi sur l'eau » a pour objectif de mesurer l'incidence éventuelle des épandages de boues sur les nappes souterraines, cours d'eau, zones inondables, milieux naturels protégés, immeubles proches, etc.*

2 – CONDUITE DE REFOULEMENT

La plus grande partie des effluents venant des habitations de la commune arrive à la station en bas du bourg.

Depuis plusieurs mois nous constatons que les pompes peinaient pour refouler les effluents. Des mesures ont mis en évidence que les volumes refoulés étaient bien inférieurs aux possibilités théoriques des pompes, que ces dernières fonctionnaient en permanence, pour compenser un débit faible, ce qui était anormal.

Nous avons donc été amenés à soupçonner un problème sur la conduite de refoulement. Cette conduite, du poste en bas du bourg jusqu'au point où elle rejoint le réseau en gravitaire route de l'Etang des Bois, fait 770 mètres de long.

Une partie, d'un peu moins de 300 mètres, est sous la chaussée. Il fallait donc envisager une opération pour vérifier l'état de la conduite et décaler une éventuelle obstruction, déformation ou écrasement.

Quatre points d'intervention ont été déterminés afin d'obtenir des tronçons de 200 mètres maximum. A ces endroits la conduite a été coupée et un furet haute pression envoyé dans les deux sens. Il n'a pas été constaté d'obstruction mais le nettoyage a démontré un encrassement manifeste de la conduite. A noter que le réseau d'assainissement date de 1995.

L'intervention a mis en œuvre conjointement, le mardi 04 novembre 2014, les entreprises J.C. CAILLAT, MENGIN et MEYER dont l'action diligente se traduit par un résultat très positif qui sera démontré par un suivi attentif.



Michel POULET